



# Hague Marine

<http://www.haguemarine.fr>

L'inscription au club est valable du 1<sup>er</sup> Octobre de l'année en cours au 31 Octobre de l'année suivante

## Nage Palmes & Plongée - Saison 2019/2020

Nom : ..... Prénom : ..... H/F (\*)

Né(e) le : ..... Lieu de naissance : ..... Département (naiss.) : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

☎ pers. : ..... ☎ prof. : ..... ☎ port. : .....

Email (pour recevoir des infos du club) : .....

Employeur : .....

### PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT

Nom : ..... Prénom : ..... Lien de parenté : .....

Adresse : .....

☎ pers. : ..... ☎ prof. : ..... ☎ port. : .....

Débutant : oui / non (\*)      Brevet FFESSM : .....

Si vous avez déjà été licencié, **N° de votre licence FFESSM** : .....

Avez-vous l'intention de préparer un niveau de plongée ou d'encadrement ? : oui / non (\*)

Si oui lequel : .....

Crochet d'attelage véhicule : oui / non (\*)      Possédez vous un bloc de plongée : oui / non (\*)

=> Par mon adhésion, j'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du club disponible sur le site à l'adresse [http://www.haguemarine.fr/pdf/Reglement\\_Interieur.pdf](http://www.haguemarine.fr/pdf/Reglement_Interieur.pdf) et je m'engage à le respecter.

Date

Signature

(\*) : Rayer la mention inutile

Discipline d'inscription :

**Pour la NAP, vous certifiez avoir répondu « NON » à toutes les questions du questionnaire de santé.**

Pièces à fournir :

- \* Le montant de l'inscription (voir page 3) en chèques bancaires ou chèques vacances (pas de liquide).
- \* L'autorisation parentale pour les mineurs (voir page 2)
- \* Le certificat médical de préférence **sur le modèle FFESSM pour les plongeurs** ou sur papier blanc pour les nageurs (voir infos page 4)



Adresse postale : HAGUE MARINE, Eric LEGIGAN  
2, le Haut de Baudienville – 50690 Teurtheville Hague

☎ : 06.70.47.39.56

Email : eric.legigan.hm@gmail.com

- \* Les licences fédérales sont informatisées et envoyées directement à votre domicile sous la forme d'une carte plastifiée. Si dans un délai d'un mois après votre inscription vous n'avez pas reçu votre licence adressez-vous à [presidents@haguemarine.fr](mailto:presidents@haguemarine.fr).
- \* Le forfait bateau permet un nombre de plongées illimité.
- \* La somme de 12,00€ sera demandée pour le passage de chaque brevet.
- \* La présence des parents est obligatoire lorsque les enfants restent après le créneau qui leur est réservé.
- \* L'inscription est à régler **au début de l'entraînement piscine.**
- \* Certificats médicaux : voir page 4
- \* ATTENTION : POUR LES PLONGEURS QUI SOUHAITENT PLONGER A L'EXTERIEUR PENDANT LEURS VACANCES, FAITES ETABLIR PAR LE MEDECIN UN 2<sup>ème</sup> CERTIFICAT MEDICAL OU FAITES EN UNE COPIE QUE VOUS NOUS DONNEREZ ET CONSERVEZ L'ORIGINAL.
- \* Le club se réserve le droit de conserver les sommes versées en cas de contre-indication médicale à la plongée déclarée après l'inscription.
- \* Les personnes qui s'inscrivent en plongée doivent savoir nager au minimum 50M en nage libre.
- \* MATERIEL : Le club ne prêtant pas ce matériel, les adhérents doivent venir avec **une paire de palmes, un masque, un tuba** et éventuellement des lunettes de piscine.

---

### **AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné, Monsieur / Madame .....

Autorise mon fils / ma fille .....

à participer aux activités de HAGUE MARINE

Date

Signature

Tarifs 2019/2020	Plongée Adulte 1 <sup>ère</sup> personne	Plongée Adulte 2 <sup>ème</sup> personne	Plongée 16 / 17 ans 1 <sup>ère</sup> personne	Plongée 16 / 17 ans 2 <sup>ème</sup> personne	Plongée Jeune 14 / 15 ans 1 <sup>ère</sup> personne	Plongée Jeune 14 / 15 ans 2 <sup>ème</sup> personne	Plongée 12 / 13 ans	Plongée 11 ans	Nage Palme Adulte	Nage Palme Jeune 12 / 15 ans	Nage Jeune Moins de 12 ans
LICENCE	40.34€	40.34€	40.34€	40.34€	25.51€	25.51€	25.51€	11.33€	40.34€	25.51€	11.33€
CARTE AS	15.00€	15.00€	15.00€	15.00€	7.00€	7.00€	7.00€	7.00€	15.00€	7.00€	7.00€
COTISATION CLUB	68,51€	38,06€	38,06€	38,06€	29.66€	29.66€	29.66€	29.66€	38,06€	29.66€	14.42€
FORFAIT GONFLAGE	48.33€	19,03€	19,03€		19,03€		12,08€	12,08€			
FORFAIT BATEAU	65.55€	65.55€	39.25€	39.25€	39.25€	39.25€					
<b>TOTAL</b>	<b>238€</b>	<b>178€</b>	<b>152€</b>	<b>133€</b>	<b>120,50€</b>	<b>101.50€</b>	<b>74.50€</b>	<b>60€</b>	<b>93.50€</b>	<b>62.50€</b>	<b>33€</b>



#### FOURNITURES FEDERALES A LA CHARGE DES ADHERENTS

Passage de brevet (carte CMAS)	Ensemble Passeport + Carnet de plongée (enfant et adulte)	Revue fédérale SUBAQUA
12€	4€ (2€ pièce)	26.00€ les 6 numéros

#### PARTICIPATION AUX FRAIS POUR LES PLONGEURS MEMBRES DU CLUB

Le prêt d'une combi est gratuit pour les moins de 14 ans.

##### Plongeurs de 14 ans et + :

Si vous ne souhaitez pas investir tout de suite dans une combi, nous en avons quelques-unes au club

Location de combi (dans la limite des stocks disponibles) :

- Tarif à la plongée : 5,00€
- Tarif en « forfait saison » : 50,00€

Remarque : la location ne vaut que sur la durée de la plongée, les combinaisons club restent stockées au club.

#### PARTICIPATION AUX FRAIS POUR LES PLONGEURS EXTERIEURS (NON-MEMBRES DU CLUB)

<u>Licence passager (membre extérieur) :</u>	42,40€
<u>Cotisation club pour les plongeurs extérieurs :</u>	15,00€
<u>Plongée du bateau :</u>	20,00€
<u>Location de matériel (tarif à l'unité) :</u>	5,00€ (stab, combi, détenteur)
<u>Forfait équipement complet :</u>	10,00€
<u>Gonflage de bloc :</u>	
6 ou 7L	3,00€
12L	5,00€
15L	6,00€
18L	7,50€
BI	7,50€

## CERTIFICATS MEDICAUX NECESSAIRES POUR LA PRATIQUE DES ACTIVITES FEDERALES

### **PLONGÉE (Air, Nitrox, Trimix élémentaire), toute activité scaphandre APNÉE ou PÊCHE au-delà de 6 mètres**

- CACI de moins de 1 an à la prise de licence.
- CACI de moins de 1 an au jour de la pratique, de la compétition, de l'encadrement ou du passage d'un brevet.

**DISPOSITIF 1 AN**

#### **PRATIQUANT DE MOINS DE 14 ANS**

#### **PRATIQUANT DE 14 ANS ET PLUS**

#### **CACI par tout médecin**

Le médecin a à sa disposition un certificat médical de référence (annexe III-1-3 du règlement médical) : <http://medical.ffessm.fr>

Le médecin peut se référer aux fiches conseils de la Commission Médicale et de Prévention FFESSM : <http://medical.ffessm.fr>

#### **CAS PARTICULIERS**

- **Obligation de faire appel à un Médecin Fédéral, Spécialisé ou du Sport pour :**  
=> la pratique du TRIMIX Hypoxique      => la COMPÉTITION en APNÉE eau libre
- **Handisub® :** - Baptême (sans licence) < 2 mètres : Obligation d'un CACI par Tout médecin.  
- Toute autre pratique : Médecin Fédéral, Spécialisé ou du Sport.
- **Sportif sélectionné en Équipe de France** ou inscrit à titre individuel à une compétition internationale officielle CMAS : Médecin du Sport (liste d'examens imposés).

### **NAGE avec PALMES, NAGE en EAU VIVE, HOCKEY, TIR sur CIBLE APNÉE jusqu'à 6 mètres**

- CACI de moins de 1 an à la prise de licence.
- Questionnaire de santé les 2 saisons suivantes.

**DISPOSITIF 3 ANS**

#### **TOUS PRATIQUANTS**

**CACI par tout médecin**

Le médecin peut se référer aux fiches conseils de la Commission Médicale et de Prévention FFESSM : <http://medical.ffessm.fr>

#### **CAS PARTICULIERS**

- **Sportif sélectionné en Équipe de France** ou inscrit à titre individuel à une compétition internationale officielle CMAS : Médecin du Sport (liste d'examens imposés).
- **Sportif inscrit sur les listes ministérielles de haut niveau ou en Pôle :** Médecin du Sport (liste d'examens imposés).

#### **Rappel**

**SANS LICENCE ni CACI :** Baptêmes, Pass rando, PE12, Pack découverte, 1<sup>er</sup> étoile de mer, Pass apnéiste, Pass plongeur libre.

**LICENCE SANS CACI :** La délivrance d'une licence n'ouvrant pas droit à la pratique sportive (Ex. : dirigeant associatif, accompagnateur...) n'est pas subordonnée à la présentation d'un certificat médical.

## LISTE DES MEDECINS FEDERAUX DE LA MANCHE

RUAULD Stéphane

Le vieux chemin – BEAUMONT HAGUE

02.33.01.87.00